

# Fiche de renseignements Copropropriétaire



L'article 32 du décret du 17 mars 1967 impose à tout copropriétaire d'informer le syndic de tout changement d'adresse de domicile. Ainsi, nous vous remercions de bien vouloir nous notifier le plus rapidement possible toute modification de vos coordonnées (adresse, n° de téléphone, adresse mail, etc.) ou de votre situation familiale (divorce, décès, etc.). \* En cas d'indivision, de SCI ou autre statut personne morale, il convient de nous préciser les coordonnées du mandataire et le statut d'usufruitier ou de nu-propriétaire et de nous transmettre l'attestation correspondante.

**Merci de renseigner cette fiche et de nous l'adresser par mail à l'adresse : [contact@groupe-tetra.com](mailto:contact@groupe-tetra.com)**

Adresse de la copropriété :	
NOM et prénom * :	
Adresse de votre résidence principale * :	
Numéro de téléphone * :	
Adresse mail * :	
Appels de fonds : <b><u>Cocher l'option choisie</u></b>	Je souhaite recevoir mes appels de fonds par courrier <input type="checkbox"/> ou par email <input type="checkbox"/>
Courriers recommandés : <b><u>Cocher l'option choisie</u></b>	Je souhaite recevoir mes courriers recommandés par courrier <input type="checkbox"/> ou par email <input type="checkbox"/>

\* les courriers recommandés concernés sont : les convocations aux assemblées générales et les procès-verbaux des assemblées générales. Les mises en demeures ne sont pas prises en charge en recommandé électronique.

**Si je souhaite les consulter en version papier, je m'engage à les imprimer moi-même, le syndic ne prendra pas en charge l'impression.**

Votre bien est-il en location ? Si oui, merci de renseigner les informations suivantes :

NOM et prénom occupant(s) :	
Numéro de téléphone :	
Adresse mail :	

Je certifie toutes les informations exactes à la date du jour.

Je donne mon accord solennel au cabinet de syndic TETRA GESTION pour traiter mes préférences de réception de correspondance tels que mentionnées ci-dessus.

Date :		Signature :	
--------	--	-------------	--

D'après le Règlement Général de la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, nous vous indiquons que les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERCOP pour mettre à jour vos coordonnées. Les données collectées seront communiquées en interne et aux prestataires agissant sous notre mandat. Les données sont conservées pendant toute la durée du mandat de syndic et ses renouvellements. A la suite de la résiliation du mandat, elles pourront être conservées pendant 10 ans. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter via [contact@groupe-tetra.com](mailto:contact@groupe-tetra.com). Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.